

CEAS-point-com

Centre d'Etude et d'Action Sociale (CEAS) de la Mayenne
6, rue de la Providence - 53000 Laval - Tél. 02.43.66.94.34 - Fax. 02.43.02.98.70 - Mél. ceas53@wanadoo.fr

N° 88 – 30 juillet 2004



Actualités statistiques

Quant le bâtiment va...

L'investissement des ménages en logements, explique l'INSEE des Pays-de-la-Loire, constitue toujours le principal moteur de l'activité du bâtiment : « *Les taux d'emprunt toujours favorables et les conditions fiscales offertes par la loi De Robien soutiennent la demande en logements* ».

376 logements ont ainsi été mis en chantier dans le département au premier trimestre 2004, soit une augmentation de 10,9 % par rapport au même trimestre de 2003. Cependant, ces 376 logements ne représentent que 5,7 % des mises en chantier

ligériennes, soit un taux nettement inférieur au poids démographique de la Mayenne (8,9 %).

En revanche, alors que la construction de locaux non résidentiels s'est stabilisée dans les Pays-de-la-Loire au 1^{er} trimestre 2004 par rapport au trimestre équivalent en 2003 (- 1,3 %), la situation est nettement moins favorable en Mayenne : la surface de locaux commencés a diminué de 20,5 %.

Source : Aline Clémot et Laurence Hautbois, « Confirmation de reprise dans l'industrie », INSEE Pays-de-la-Loire, *Informations statistiques*, n° 122, juillet 2004 (2 p.).



Vie associative

Groupe de travail sur les établissements d'accueil pour personnes âgées

Le Comité départemental des retraités et personnes âgées de la Mayenne (CODERPA) a confié au CEAS une étude sur les établissements d'accueil pour personnes âgées. Un groupe de travail s'était retrouvé en amont du lancement de l'étude : la réflexion du groupe avait enrichi le projet soumis au CODERPA.

L'équipe des salariés souhaite que ce groupe puisse continuer à se rencontrer pour échanger sur les différents éléments de l'étude et l'accompagner dans la réalisation de ce travail qui doit être bouclé d'ici fin décembre.

Une prochaine réunion, ouverte à tous, est ainsi programmé le :

**lundi 6 septembre,
de 18h à 19h30
au CEAS**
(6, rue de la Providence, à Laval)

Les nouvelles personnes intéressées par ce groupe de travail sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat.



Nous avons reçu

Observatoire régional de la santé des Pays-de-la-Loire, Santé Pays-de-la-Loire, n° 56, juin/juillet 2004 (24 p.).

- Dossier : « Quelle place pour les usagers à l'hôpital ? »

Institut national de la statistique et des études économiques Pays-de-la-Loire (INSEE), Informations statistiques.

- « Confirmation de reprise dans l'industrie », n° 122, juillet 2004 (2 p.).
- « Une offre touristique de plein air », n° 123, juillet 2004.

Institut national de la statistique et des études économiques Pays-de-la-Loire (INSEE), Etudes.

- « L'économie rurale ligérienne est largement structurée par les fonctions résidentielles et l'industrie », n° 27, juin 2004 (4 p.).
- « Les métiers industriels résistent mieux en Pays-de-la-Loire », n° 28, juillet 2004 (4 p.).

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), INSEE Première.

- « Les salaires des agents de l'Etat en 2002 », n° 977, juillet 2004 (4 p.).
- « Les entreprises du spectacle de 1995 à 2001 : emploi, salaires et gestion de la main-d'œuvre », n° 978, juillet 2004.
- « Etre retraité : tourner la page du travail », n° 979, juillet 2004.

Institut national de la statistique et des études économiques Pays-de-la-Loire (INSEE), Economie et statistique, n° 369-370, 2003 (212 p.).

- Au sommaire :
 - Emploi public.
 - Trajectoires professionnelles et carrières salariales.
 - Mobilité intra-groupe des salariés.
 - Les lieux de travail.

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), INSEE Résultats.

- « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1999, 2000 et 2001 », coll. Société, n° 30, juillet 2004 (48 p. + cédérom).

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), Etudes et Résultats.

- « La santé des adolescents », n° 322, juin 2004 (12 p.).
- « Les Comptes nationaux de la santé en 2003 », n° 323, juillet 2004 (7 p.).
- « Les dépenses de médicaments remboursables en 2003 : une contribution renforcée des produits nouveaux », n° 324, juillet 2004 (3 p.).
- « Une typologie des établissements de soins publics et PSPH de court séjour selon leur activité et leur environnement », n° 325, juillet 2004 (8 p.).

Economie et Humanisme, revue trimestrielle, n° 369, juin-juillet 2004.

- Dossier « Travail et emploi : contrer les discriminations » (pp. 5 à 74).

Conseil économique et social, Avis et rapports, éd. des Journaux officiels.

- « Les droits d'auteur », rapport présenté par Michel Muller, n° 21, 2004 (44 + 181 p.).
- « Le recrutement, la formation et la professionnalisation des salariés du secteur sanitaire et social », rapport présenté par Michel Pinaud, n° 22, 2004 (60 + 162 p.).
- « Les relations entre l'Union européenne et la fédération de Russie », rapport présenté par Lucien Bouis, n° 22, 2004 (60 + 172 p.).

La pensée hebdomadaire

L'association : un acteur de l'économie autrement

« En explorant des champs nouveaux, en prenant l'initiative sur des problèmes de société fondamentaux, en répondant à des besoins spécifiques que ni l'entreprise privée marchande ni le secteur public ne prennent en charge, les associations ont fait depuis longtemps la démonstration qu'elles sont, au même titre que d'autres institutions, indispensables à l'épanouissement de la population.

(...) Les associations sont des acteurs majeurs de la démocratie, elles mettent en œuvre un fonctionnement démocratique, un partage de pouvoirs où la recherche du profit et de la rentabilité de l'investissement n'est pas l'objectif mais où le souci de l'intérêt général est partagé par tous. Elles développent un travail d'équipe où se retrouvent salariés volontaires et bénévoles, où l'engagement de chacun est au centre du projet.

Parce qu'elles sont des sociétés de personnes, les associations ne font pas du profit une fin en soi mais un moyen de poursuivre les buts qu'elles se sont fixés. C'est en ce sens qu'elles mettent l'économie au service de l'Homme et non l'inverse ».

« De la capacité des associations d'être acteurs économiques spécifiques », *La tribune Fonda*, n° 161, juin 2003.